

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00244

Numéro SIREN : 342 898 384

Nom ou dénomination : APEM

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2024 sous le numéro de dépôt 2466

Pour copie certifiée conforme  
Comptes approuvés par décision de l'associé unique du 29 mars 2024

---

APEM

Les technologies du contact

◆ Exercice clos le 31 décembre 2023 ◆  
Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

## COMPTES SOCIAUX

Bilan
Compte de résultat
Annexe aux comptes sociaux

## BILAN

APEM SAS – Comptes sociaux  
Au 31 décembre 2023

(en milliers d'euros)				
ACTIF	Montants Bruts	Amortissements et provisions	Décembre 2023 Montants Nets	Décembre 2022 Montants Nets (12 mois)
Concessions, brevets, licences, marques	5 349	- 4 587	762	626
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 349</b>	<b>- 4 587</b>	<b>762</b>	<b>626</b>
Terrains	995	- 394	601	607
Constructions	6 702	- 3 810	2 892	2 865
Installations techniques, matériel et outillage	32 865	- 26 624	6 241	6 147
Autres immobilisations corporelles	1 594	- 1 253	341	363
Immobilisations corporelles en cours	455		455	316
Avances et acomptes	41		41	103
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>42 652</b>	<b>- 32 081</b>	<b>10 571</b>	<b>10 401</b>
Participations	41 049		41 049	41 145
Créances rattachées à des participations			-	-
Autres immobilisations financières	59		59	59
<b>Immobilisations financières</b>	<b>41 108</b>	<b>-</b>	<b>41 108</b>	<b>41 204</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>89 109</b>	<b>- 36 668</b>	<b>52 441</b>	<b>52 231</b>
Matières premières et autres approvisionnements	11 365	- 1 117	10 248	7 375
En-cours de production / biens et services	1 682		1 682	2 155
Produits intermédiaires et finis	14 334	- 1 426	12 908	11 966
Marchandises	7 602	- 274	7 328	6 889
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>34 983</b>	<b>- 2 817</b>	<b>32 166</b>	<b>28 385</b>
Créances clients et comptes rattachés	10 984		10 984	10 844
Autres créances	691		691	966
Comptes courants Groupe	5 485		5 485	6 786
Valeurs mobilières de placement			-	-
Disponibilités	5 924		5 924	3 400
Charges constatées d'avance	1 668		1 668	1 278
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>59 735</b>	<b>- 2 817</b>	<b>56 918</b>	<b>51 659</b>
Ecart de conversion actif	321		321	499
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>149 165</b>	<b>- 39 485</b>	<b>109 680</b>	<b>104 389</b>

(en milliers d'euros)		
PASSIF	Décembre 2023 Montants Nets	Décembre 2022 Montants Nets (12 mois)
Capital	10 223	10 223
Primes d'émission, de fusion, d'apport	969	969
Réserve légale	1 022	1 022
Autres réserves	22 190	22 190
Report à nouveau	31 165	32 457
Résultat de l'exercice	11 077	9 117
Subvention d'investissement	109	15
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>76 755</b>	<b>75 993</b>
Provisions pour risques	522	647
Provisions pour charges	1 074	1 061
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 596</b>	<b>1 708</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Autres emprunts et dettes financières divers	-	-
<b>Endettement financier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 161	11 445
Dettes fiscales et sociales	3 382	3 535
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	250	128
Autres dettes	151	187
Comptes courants Groupe	16 722	10 804
Produits constatés d'avance	630	516
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>31 296</b>	<b>26 615</b>
Ecart de conversion passif	33	73
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>109 680</b>	<b>104 389</b>

# COMPTE DE RESULTAT

APEM SAS – Comptes sociaux  
Au 31 décembre 2023

	Décembre 2023 12 mois	Décembre 2022 12 mois
Vente de marchandises	28 069	28 919
Production vendue	61 448	55 485
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>89 517</b>	<b>84 404</b>
Production stockée	428	2 473
Production immobilisée	196	235
Subventions d'exploitation	4	10
Reprises provisions et amortissements	377	1 223
Transferts de charges	111	127
Autres produits	369	457
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 485</b>	<b>4 525</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>91 002</b>	<b>88 929</b>
Achats de marchandises	- 25 354	- 28 453
Variation de stock	409	1 736
Achat matières premières et autres approvisionnements	- 23 553	- 21 112
Variation de stock	3 001	1 363
Achats consommés	- 45 497	- 46 466
Autres achats et charges externes	- 19 720	- 17 337
<b>Total des consommations intermédiaires</b>	<b>- 65 217</b>	<b>- 63 803</b>
Impôts, taxes et assimilés	- 758	- 866
Salaires et traitements	- 13 912	- 13 102
Charges sociales	- 4 903	- 4 632
<b>Charges totales de personnel</b>	<b>- 18 815</b>	<b>- 17 734</b>
Dotation aux amortissements sur immobilisations	- 2 069	- 1 997
Dotation aux provisions sur actifs circulants	- 275	- 61
Dotation aux provisions pour risques et charges	- 225	- 159
<b>Dotations aux charges calculées</b>	<b>- 2 569</b>	<b>- 2 217</b>
Autres charges	- 341	- 324
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>- 87 700</b>	<b>- 84 944</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 302</b>	<b>3 985</b>
Participation des salariés	-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION APRES PARTICIPATION DES SALARIES</b>	<b>3 302</b>	<b>3 985</b>
Produits financiers de participation	8 263	5 966
Autres intérêts et produits assimilés	250	187
Reprises de provisions et transferts de charges sur participations & immos. financières		151
Reprises de provisions et transferts de charges sur risque de change	499	353
Différences positives de change	42	163
Produit net sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>9 054</b>	<b>6 820</b>
Dotation aux amortissements et provisions sur participations		
Dotation aux amortissements et provisions sur risque de change	- 321	- 499
Dotation aux amortissements et provisions sur IDR & Médailles		
Intérêts et charges assimilés	- 308	- 218
Différences négatives de change	- 103	- 150
<b>Total des charges financières</b>	<b>- 732</b>	<b>- 867</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>8 322</b>	<b>5 953</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>11 624</b>	<b>9 938</b>
Produits exceptionnels sur opérations en gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	364	220
Reprises de provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>364</b>	<b>220</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 1	6
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 106	- 64
Dotation aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>- 107</b>	<b>- 58</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>257</b>	<b>162</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	- 804	- 983
<b>RESULTAT NET</b>	<b>11 077</b>	<b>9 117</b>

# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Au 31 décembre 2023

## 1. PRINCIPES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- ♦ Continuité de l'exploitation,
- ♦ Permanence des méthodes comptables,
- ♦ Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon le nouveau règlement ANC 2016-07 du 4 Novembre 2016 relatif au plan comptable général modifiant le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Date de clôture**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 109 680 milliers d'euros, et au compte de résultats, dont le chiffre d'affaires est de 89 517 milliers d'euros et dégagant un bénéfice de 11 077 milliers d'euros.

La clôture annuelle des comptes de la société a été fixée au 31 décembre, à partir de l'exercice 2014. L'exercice 2023 a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

## 2. MODES ET METHODES APPLIQUES AUX DIFFERENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

### 2.1. IMMOBILISATIONS

#### A. Immobilisations incorporelles

- ♦ Les brevets sont amortis linéairement de trois à dix ans.
- ♦ Les logiciels sont amortis linéairement sur trois ans.

Dans un souci de prudence, il a été décidé de passer, à partir de 1994, en charges de l'exercice, les frais d'études non adossés à des avances remboursables des organismes d'état.

#### B. Immobilisations corporelles

- ♦ Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique d'acquisition. Le principe de l'approche par composants a fait l'objet d'une analyse au terme de laquelle aucun impact significatif n'a été identifié.
- ♦ La production immobilisée (matériel de production et agencement créés par les services internes de l'entreprise) est comptabilisée dans les immobilisations au coût de production sans incorporation de frais financiers.
- ♦ Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée prévue d'utilisation (pour les valeurs apportées, en fonction du temps restant à courir).

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

- ♦ Aménagements des terrains 5 à 15 ans
- ♦ Constructions 15 à 20 ans
- ♦ Installations techniques 5 à 10 ans
- ♦ Autres immobilisations corporelles 3 à 10 ans

#### C. Immobilisations financières

Les titres, prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés à leur valeur d'origine.

Les titres de participation ne font l'objet d'une provision pour dépréciation que s'ils sont justifiés d'une dépréciation réelle par rapport à leur valeur d'usage. Cette valeur d'usage est déterminée essentiellement en fonction de l'actif net de la Société et en fonction de sa valeur de rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

### 2.2. STOCKS

Les stocks sont évalués de la manière suivante :

- ♦ La matière est déterminée selon le dernier prix d'achat connu ou au prix moyen pondéré, majoré par un coefficient d'approche,
- ♦ Les sous-ensembles et produits finis sont valorisés aux taux horaires valorisés au coût de production.
- ♦ Les frais financiers ne sont pas inclus dans les stocks,
- ♦ Les provisions pour dépréciation sont déterminées en fonction de l'âge des stocks ou d'une évaluation au cas par cas pour ce qui concerne les produits spécifiques destinés à un client unique,

### **2.3. CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sur les clients douteux sont provisionnées à hauteur du risque encouru lorsque la situation du débiteur fait apparaître une forte probabilité de non-remboursement.

### **2.4. ACTIFS FINANCIERS COURANTS**

Ce poste comprend les titres représentatifs d'un emploi temporaire de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée, pour les SICAV et FCP, sur la base du cours à la clôture. La méthode de comptabilisation est le Fifo.

### **2.5. ECARTS DE CONVERSION**

Les créances et dettes en devises sont évaluées au dernier cours de change, à la clôture de la période. La différence résultant de l'écart entre la valeur issue du dernier cours de change et la valeur de comptabilisation est portée au bilan en « Ecarts de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

### **2.6. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les travaux de recherche et développement ont été conduits en continuité avec la stratégie du Groupe APEM. Le montant des frais d'études pris en charge s'élève à 2,7 millions d'euros soit 3,0% du chiffre d'affaires, auquel il convient d'ajouter les investissements liés au développement pour un montant de 1,9 millions d'euros.

### **2.7. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

La société selon la recommandation de l'article ANC no 2013-02 du 7-11-2013 comptabilise ses engagements de retraite en provision.

Les indemnités de départ à la retraite des salariés sont provisionnées ou couvertes par une compagnie d'assurances et correspondent au montant actualisé et probabilisé des indemnités conventionnelles, inhérentes aux départs en retraite, augmentées des charges assises sur les rémunérations.

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie des ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

### **2.8. CONVENTION DE TRESORERIE**

Une convention de trésorerie a été signée avec SACEMA (28/12/1994), APEM Components Ltd (20/03/2007), APEM AB (12/04/2007), MEC A/S (22/05/2007), APEM GmbH (14/03/2008), APEM Benelux NV (14/03/2008), APEM BV (22/01/2009), APEM Italia Srl (31/03/2010), APEM Ltd (12/12/2012, résiliée de plein droit après liquidation d'APEM Ltd en 2021) et IHM Technologies SAS (8/3/2007, résiliée de plein droit après la radiation, fusion absorption par MMI Technologies le 30/06/2022).

Des avenants aux conventions de trésorerie ont été signés ainsi qu'il suit :

Le 5 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie du 14 mars 2008 entre la Société et APEM GmbH : modification du taux d'intérêt à compter du 1er octobre 2017 qui passe à 2,5%.

Le 6 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie du 12 avril 2007 entre la Société et APEM AB : modification du taux d'intérêt à compter du 1er octobre 2017 qui passe à 2,5%.

Le 7 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie du 14 mars 2008 entre la Société et APEM Benelux : modification du taux d'intérêt à compter du 1er octobre 2017 qui passe à 2,5%.

Le 7 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie du 22 janvier 2009 entre la Société et APEM BV : modification du taux d'intérêt à compter du 1er octobre 2017 qui passe à 2,5%.

Le 18 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie en date du 20 mars 2007 entre la Société et APEM Components Ltd : modification du taux d'intérêt à compter du 1er octobre 2017 qui passe à 2,5%.

Le 18 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie en date du 31 mars 2010 entre la Société et APEM Italia SRL : modification du taux d'intérêt à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 qui passe à 2,5% et augmentation du niveau de l'Avance.

Le 23 octobre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie en date du 22 mai 2007 entre la Société et MEC A/S : modification du taux d'intérêt à compter du 1er octobre 2017 qui passe à 2,5%. Remplacé par la convention du 21 décembre 2022 avec la société MEC Aps, suite à la fusion des deux entités.

Le 10 décembre 2018 : Avenant à la convention de trésorerie du 14 mars 2008 entre la Société et APEM GmbH : modification de la limite des avances et des placements qui passe à un montant maximum de 3.000.000 €

Le 10 décembre 2018 : Avenant à la convention de trésorerie du 12 avril 2007 entre la Société et APEM AB : modification de la limite des avances et des placements qui passe à un montant maximum de 1.500.000 €

Le 16 octobre 2020 : Avenant 2 à la convention de trésorerie en date du 8 mars 2007 entre la Société et IHM Technologies prévoyant la modification du montant maximum des avances et placements ainsi que le taux d'intérêt applicable qui passe à 2% à compter du 1er janvier 2020. (résiliée de plein droit après la radiation, fusion par MMI Technologies le 30/06/2022).

Le 12 mai 2021 : Convention de compte courant entre la Société et APEM Inc. prévoyant la mise en place d'une avance d'un montant maximum de 5.000.000 USD. Taux d'intérêt de 2,5%.

Le 1er juillet 2021 : Convention de prêt entre la Société et SACEMA pour un montant de 625.000 € en vue du financement du projet d'implantation d'un nouveau site à Tunis. Prêt d'une durée de 72 mois à compter du premier appel de fonds. Taux d'intérêt de 2,5%.

Le 24 mars 2022 : Avance en compte courant entre la Société et SACEMA pour un montant de 241 080.00 en vue d'une avance de loyer à la Bailleresse des locaux du nouveau site à Tunis. Prêt d'une durée de 12 mois à compter de l'entrée dans les locaux. Taux d'intérêt de 2.5%

Le 04 juillet 2022 : Avenant à la convention de trésorerie en date du 17 janvier 2018 entre la Société et MMI TECHNOLOGIES : modification de la limite des avances et des placements qui passe à un montant maximum de 12 000 000€. Entrée en vigueur le 01 janvier 2022.

Le 29 juillet 2022 : convention de compte courant entre la société et IDEC Corporation pour un montant de 800 000 euros dans le cadre d'une opération de souscription d'obligations de la société EZW par IDEC Corporation. Remboursement prévu au plus tard au moment du remboursement des obligations prévues dans les 3 ans à compter de la souscription des obligations. Entrée en vigueur au 01 août 2022. Taux d'intérêt 2 %

Le 21 décembre 2022 : convention de compte courant entre la Société et MEC Aps pour un montant de 2 000 000 €. Entrée en vigueur le 01 décembre 2022. Taux d'intérêt 2.5 %

Le 28 mars 2023 : Convention de compte courant entre la Société et SAMELEC pour un montant de 2.000.000 Dinars Tunisiens. Taux d'intérêt de 2,5%. Entrée en vigueur au 28 mars 2023.

Le 05 juillet 2023 : Avenant 2 à la convention de trésorerie en date du 17 janvier 2018 entre la Société et MMI TECHNOLOGIES : modification de la limite des avances et des placements qui passe à un montant maximum de 20 000 000 €. Entrée en vigueur au 06 juin 2023.

Le 20 juin 2023 : Avenant 3 à la convention de trésorerie du 14 mars 2008 entre la Société et APEM GmbH : modification de la limite des avances et des placements qui passe à un montant maximum de 5.000.000 €. Entrée en vigueur au 01 juillet 2023.

## 2.9. INTEGRATION FISCALE

Depuis le 01/07/2014, APEM fait partie du périmètre d'intégration fiscale de MMI Technologies. L'économie d'impôt sur les sociétés qui serait apporté au groupe fiscal le cas échéant n'est pas comptabilisé dans les comptes individuels.

Au 31 décembre 2023, le montant de l'impôt sur les bénéfices s'élève à 976.357 €.

### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)				
Valeurs brutes	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Concessions, brevets, licences, logiciels	4 990	418	- 59	5 349

  

(en milliers d'euros)				
Amortissements et provisions	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Concessions, brevets, licences, logiciels	- 4 364	- 282	59	- 4 587

#### 3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)				
Valeurs brutes	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Terrains	968	27		995
Constructions	6 557	322	- 177	6 702
Installations techniques, matériel et outillage	32 244	1 429	- 808	32 865
Autres immobilisations corporelles	1 501	137	- 44	1 594
Immobilisations corporelles en cours	316	391	- 252	455
Avances et acomptes	103	41	- 103	41
<b>Total</b>	<b>41 689</b>	<b>2 347</b>	<b>- 1 384</b>	<b>42 652</b>

  

(en milliers d'euros)				
Amortissements et provisions	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Terrains	- 361	- 33		- 394
Constructions	- 3 692	- 293	175	- 3 810
Installations techniques, matériel et outillage	- 26 097	- 1 321	794	- 26 624
Autres immobilisations corporelles	- 1 138	- 141	26	- 1 253
<b>Total</b>	<b>- 31 288</b>	<b>- 1 788</b>	<b>995</b>	<b>- 32 081</b>

#### 3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)				
Valeurs brutes	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Participations	41 145		- 96	41 049
Créances rattachées à des participations				-
Autres immobilisations financières	59			59
<b>Total</b>	<b>41 204</b>	<b>-</b>	<b>- 96</b>	<b>41 108</b>

Les diminutions concernent pour -96,2 k€ à la liquidation APEM BV suite à l'AG du 23/01/2023

(en milliers d'euros)				
Dépréciations	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Participations	-			-
Autres immobilisations financières	-			-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### 3.4. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

Néant.

### 3.5. STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)

	Valeur brute au 31/12/2023	Provisions au 01/01/2023	Dotations	Reprises	Provisions au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022
Matières premières et autres approvisionnements	11 365	- 989	- 136	8	- 1 117	10 248	7 375
En-cours de production	1 682					1 682	2 155
Produits intermédiaires et finis	14 334	- 1 467	- 140	181	- 1 426	12 908	11 966
Marchandises	7 602	- 304		30	- 274	7 328	6 889
<b>Total</b>	<b>34 983</b>	<b>- 2 760</b>	<b>- 276</b>	<b>219</b>	<b>- 2 817</b>	<b>32 166</b>	<b>28 385</b>

### 3.6. CREANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

(en milliers d'euros)

	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-

### 3.7. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Les échéances des créances s'établissent comme suit :

(en milliers d'euros)

	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE :</b>				
- Autres	59		59	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT :</b>				
- Créances clients et comptes rattachés *	10 984	10 984		
- Autres	691	691		
- Comptes courants **	5 485	410	5 075	
- Charges constatées d'avance	1 668	1 668		
<b>Total</b>	<b>18 887</b>	<b>13 753</b>	<b>5 134</b>	<b>-</b>

\* dont créances douteuses pour - milliers d'euros provisionnées à hauteur de - milliers d'euros

\*\* les comptes courants intègrent principalement des avances de trésorerie rémunérées à certaines filiales, avances régies par des conventions de trésorerie.

Le montant de 5.485 K€ intègre notamment les montants bruts suivants :

• Compte courant SACEMA Sarl	480 K€
• Compte courant Contact Technologies UK Ltd	4.601 K€
• APEM COMPONENTS Ltd	350 K€
• Intérêts sur comptes courants	54 K€

**Les échéances des dettes s'établissent comme suit :**

	(en milliers d'euros)			
	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 161	10 161		
Dettes fiscales et sociales	3 382	3 382		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	250	250		
Autres dettes	151	151		
Comptes courants *	16 722	16 722		
Produits constatés d'avance	630	630		
<b>Total</b>	<b>31 296</b>	<b>31 296</b>	-	-

\* Les comptes courants intègrent des avances de trésorerie rémunérées, avances régies par des conventions de trésorerie. Le montant de 16.722 K€ intègre notamment les montants bruts suivants :

• Compte courant MMI Technologies	13.829 K€
• Compte courant APEM GmbH	2.725 K€
• Compte courant APEM BENELUX	100 K€
• Intérêts sur comptes courants	68 K€

**3.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

	(en milliers d'euros)					
	31/12/2023			31/12/2022		
Désignation des SICAV :	Nombre de titres	Valeur comptable brute (en milliers d'euros)	Valeur estimative unitaire (en euros)	Nombre de titres	Valeur comptable brute (en milliers d'euros)	Valeur estimative unitaire (en euros)
Parts N.S.J Natexis	-	-	-	-	-	-
<b>Total valeurs disponibles</b>	-	-	-	-	-	-

Cessions de valeurs en 2023 : gains = néant, pertes = néant.

Au 31 décembre 2023, il n'existe aucun produit à recevoir pouvant se rattacher aux valeurs mobilières de placement, ni aucune moins-value latente.

**3.9. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avance pour 1.668 milliers d'euros correspondent à des charges d'exploitation.

### 3.10. CAPITAUX PROPRES

Le capital social est fixé à la somme de 10.222.928,10 euros, et divisé en 1.327.653 actions d'une valeur nominale de 7,70 €, toutes de même catégorie.

	Capitaux propres au 31/12/2022 (avant affectation)	Affectation du résultat 2020 - AGO du 30/06/2023	Capitaux propres au 31/12/2023 (avant affectation)
Capital	10 223		10 223
Primes d'émission, de fusion	969		969
Réserve légale	1 022		1 022
Réserve libre	22 190		22 190
Report à nouveau	32 457	- 1 292	31 165
Résultat exercice 2021	9 117	- 9 117	-
<b>Sous-total *</b>	<b>75 978</b>	<b>- 10 409</b>	<b>65 569</b>
Résultat exercice 31/12/2023		11 077	11 077
Subvention d'investissement	15		109
<b>Total</b>	<b>75 993</b>	<b>668</b>	<b>76 755</b>

\* dividendes versés en 2023 : 10.409 milliers d'euros payés au titre de l'affectation du résultat de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

### 3.11. TABLEAU DES PROVISIONS

Les mouvements de l'exercice sur les provisions pour risques et charges sont les suivants :

	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Total des reprise3	Montant au 31/12/2023
(en milliers d'euros)						
<b>Provisions pour risques :</b>						
Litiges et contentieux					-	-
Garanties données aux clients	148	199		- 146	- 146	201
Perte de change	499	321		- 499	- 499	321
<b>Sous-total</b>	<b>647</b>	<b>520</b>	<b>-</b>	<b>- 645</b>	<b>- 645</b>	<b>522</b>
<b>Provisions pour charges :</b>						
Indemnités de départ à la retraite (*)	805			- 13	- 13	792
Médailles du travail	256	26			-	282
<b>Sous-total</b>	<b>1 061</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>- 13</b>	<b>- 13</b>	<b>1 074</b>
<b>Total</b>	<b>1 708</b>	<b>546</b>	<b>-</b>	<b>- 658</b>	<b>- 658</b>	<b>1 596</b>
<b>dont :</b>						
Exploitation		225		159		
Financières		321		499		
Exceptionnelles						
<b>Total</b>		<b>546</b>		<b>658</b>	<b>-</b>	

Les hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2023 sont identiques par rapport à celles du 31 décembre 2022  
Le taux de rendement au 31/12/2023 est de 3.70%

Les mouvements de l'exercice sur les provisions pour dépréciations sont les suivants :

	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2023
(en milliers d'euros)				
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-			-
Provisions pour dépréciation des stocks et encours	2 760	276	- 219	2 817
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-			-
Provisions pour dépréciation autres	-			-
<b>Total</b>	<b>2 760</b>	<b>276</b>	<b>- 219</b>	<b>2 817</b>

## 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### 4.1. INFORMATIONS SECTORIELLES

Chiffre d'affaires par ligne de produits	(en milliers d'euros)			
	31/12/2023		31/12/2022	
	12 mois		12 mois	
Interrupteurs	53 654	60%	52 412	62%
Pif	3 329	4%	2 654	3%
Indicateurs	2 227	2%	2 421	3%
Joysticks	7 840	9%	6 847	8%
Keyboards	6 697	7%	5 993	7%
IDEC Production	10 596	12%	10 297	12%
Services	5 174	6%	3 780	4%
<b>Total</b>	<b>89 517</b>	<b>100%</b>	<b>84 404</b>	<b>100%</b>

  

Chiffre d'affaires par zone géographique	(en milliers d'euros)			
	31/12/2023		31/12/2022	
	12 mois		12 mois	
France	20 264	23%	17 301	20%
Union Européenne (hors France)	50 516	56%	47 168	56%
Autres	18 737	21%	19 935	24%
<b>Total</b>	<b>89 517</b>	<b>100%</b>	<b>84 404</b>	<b>100%</b>

#### 4.2. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION

- Reprise sur provisions pour risques d'exploitation : 159 milliers d'euros,
- Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants : 218 milliers d'euros,
- Transfert de charges d'exploitation : 111 milliers d'euros.

Les transferts de charges inclus essentiellement des remboursements de prévoyance, de formation, d'assurances et des avantages en nature sur véhicule.

#### 4.3. AUTRES CHARGES EXTERNES

Cette rubrique comprend notamment :

- les frais de personnel intérimaire correspondant à un effectif moyen de 69,25 personnes.
- les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par la société :

	Deloitte & Associés			
	2023		2022	
	Montant	%	Montant	%
<b>Audit :</b>				
Certification des comptes individuels	46,2	100%	46,2	100%
Services autres que la certification des comptes		0%		0%
<b>Total</b>	<b>46,20</b>	<b>100%</b>	<b>46,20</b>	<b>100%</b>

#### 4.4. CHARGES DE PERSONNEL

Les rémunérations d'un montant de 18.815 milliers d'euros correspondent aux salaires et charges sociales afférentes.

L'effectif moyen inscrit (ensemble des personnes rémunérées directement par l'entreprise) se décompose comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
	12 mois	12 mois
Cadres	65	66
E.T.A.M	98	93
Ouvriers	200	203
<b>Total</b>	<b>363</b>	<b>362</b>

#### 4.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose comme suit :

	(en milliers d'euros)		
	Produits	Charges	Résultat 2023
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion		- 1	- 1
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	364	- 106	258
Résultat exceptionnel sur dotation, reprises de provisions			-
<b>Total</b>	<b>364</b>	<b>- 107</b>	<b>257</b>

#### 4.6. REPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPOTS SUR LES BENEFICES

La ventilation de l'impôt entre les diverses parties du compte de résultat (après affectation séparée sur chaque partie des diverses réintégrations et déductions fiscales) s'établit comme suit :

	(en milliers d'euros)	
	Résultat avant impôt	Impôt correspondant
Résultat courant	11 624	968
Résultat exceptionnel	257	9
Participation		
Imputation s/déficit antérieur		
Crédit d'impôt (*)		- 217
Retenues à la source		44
<b>Total</b>	<b>11 881</b>	<b>804</b>

\*Crédit d'impôt se décompose comme suit : provision CIR 2023 pour 129 k€, ajustement CIR 2022 pour 88 k€

## 5. AUTRES INFORMATIONS

### 5.1. IDENTIFICATION DE LA SOCIETE MERE

APEM SAS est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de MMI Technologies SAS : 55 avenue Edouard Herriot 82300 CAUSSADE

### 5.2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La liste des filiales s'établit comme suit

	Siège	Pays
- Contact Technologies UK Ltd.	Bucks - Oxford	Angleterre
- APEM COMPONENTS Ltd	Bucks - Oxford	Angleterre
- APEM GmbH	Munich	Allemagne
- APEM BENELUX Nv	Zaventem	Belgique
- APEM BV liquidation au 31/12/2022	Den Haag	Hollande
- APEM Ab	Kista	Suède
- MEC ApS	Ballerup - Copenhague	Danemark
- APEM ITALIA S.r.l.	Cherasco	Italie
- SACEMA Sarl	Rouaed	Tunisie
- SAMELEC Sarl	Zaghouan	Tunisie
- APEM Inc.	Andover - Massachussets	Etats-Unis

#### Renseignements détaillés sur chaque filiale :

(en milliers d'euros)

	Capital au 31 décembre 2023	Capitaux propres autres que le résultat de l'exercice au 31 décembre 2023 *	Quasi fonds propres au 31 décembre 2023	Quoter part du capital détenu en %	Chiffres d'affaires Hors Taxes des 12 derniers mois	Résultats (bénéfice ou perte) des 12 derniers mois **
- Contact Technologies UK Ltd.	10 049	8 800	-	100,00		1 028
- APEM COMPONENTS Ltd	121	12 573	-	10,00	33 156	1 325
- APEM GmbH	711	1 478	-	56,25	23 630	2 792
- APEM BENELUX Nv	131	16	-	100,00	6 427	749
- APEM BV liquidation au 31/12/2022 AG 23/01/2023	-	-	-	100,00		
- APEM Ab	68	43	-	100,00	8 051	1 145
- MEC ApS	33	3 504	-	100,00	6 955	259
- APEM ITALIA S.r.l.	1 500	- 760	-	100,00	4 407	- 164
- SACEMA Sarl	27	45	-	99,66	3 451	- 125
- SAMELEC Sarl	161	812		99,43	2 715	356
- APEM Inc.	18 279	5 315	-	100,00	42 933	2 846
<b>Total</b>	<b>31 080</b>	<b>31 826</b>	<b>-</b>		<b>131 725</b>	<b>10 211</b>

\* Les capitaux propres autres que le résultat de l'exercice correspondent aux derniers montants connus, soit au 31 décembre 2023.

\*\* Toutes les participations ont une date de clôture fixée au 31 décembre. Les montants indiqués correspondent aux résultats au 31 décembre 2023.

La liquidation APEM BV a été effective au 31/12/2022, AG du 23/01/2023

## Renseignements sur les participations :

(en milliers d'euros)

	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Valeur brute des créances rattachées à des participations	Valeur nette des créances rattachées à des participations	Montant des prêts accordés	Montant des avances financières accordés	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
- Contact Technologies UK Ltd.	12 279	12 279	-	-	-	4 601	
- APEM COMPONENTS Ltd	2 479	2 479	-	-	-	350	126
- APEM GmbH	416	416	-	-	-	-	1 213
- APEM BENELUX Nv	516	516	-	-	-	-	415
- APEM BV liquidation au 31/12/2022 AG du			-	-	-	-	
- APEM Ab	433	433	-	-	-	-	1 092
- MEC ApS	6 017	6 017	-	-	-	-	645
- APEM ITALIA S.r.l.	1 500	1 500	-	-	-	-	
- SACEMA Sarl	59	59	-	-	-	480	
- SAMELEC Sarl	219	219	-	-	-	-	447
- APEM Inc	17 131	17 131	-	-	-	-	4 325
<b>Total</b>	<b>41 049</b>	<b>41 049</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 431</b>	<b>8 263</b>

### 5.3. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances du bilan sont :

(en milliers d'euros)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Créances diverses</b>	<b>5</b>	<b>-</b>

Fournisseurs RRR à obtenir, avoir non reçu : 5 K€

Clients factures à établir : 0 K€

### 5.4. CHARGES A PAYER

Les charges à payer rattachées aux postes de dettes du bilan sont :

(en milliers d'euros)

	31/12/2023	31/12/2022
	12 mois	12 mois
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 219	1 206
Dettes fiscales et sociales	2 292	2 501
Avoirs à établir	63	72
Autres dettes d'exploitation	75	107
<b>Total</b>	<b>3 649</b>	<b>3 886</b>

## 5.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

### Engagements donnés :

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2023	31/12/2022
Cautions, avals, garanties	30	13
Swap de taux (branche taux variable)	0	0
Engagements financiers	-	572
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>585</b>

### Engagements reçus :

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2023	31/12/2022
Cautions, avals, garanties	30	13
Engagements financiers *	-	-
Swap de taux (branche taux fixe)	-	-
Autres engagements *	704	693
<b>Total</b>	<b>734</b>	<b>706</b>

\* Les Autres engagements reçus intègrent :

- les engagements d'indemnités de départ à la retraite couverts par une compagnie d'assurances pour 704 milliers d'euros,

Les droits ont été déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'âge, de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

Les droits ont été calculés selon la dernière mise à jour de IAS19 avec les paramètres suivants :

- - âge de départ à la retraite : 64 ans
- - initiative du départ : salarié
- - rotation moyenne du personnel : inférieur à 45 ans : 8% et supérieure à 45 ans : 1,5% et 0% pour les + de 60 ans
- - taux de progression des salaires : 2%
- - taux d'actualisation : 3,7%.

Le taux de charges sociales et fiscales qui a été retenu est le suivant :

- Cadres : 43%
- ETAM : 38%
- Ouvriers : 36%

## 5.6. ECARTS DE CONVERSION SUR DETTES ET CREANCES LIBELLEES EN DEVISES ETRANGERES

	(en milliers d'euros)					
	Ecart actif				Ecart passif	
	Total	Compensé par couverture de change		Provision pour risques	Net	Total
		Engagement	Autres			
Créances d'exploitation	-				-	
Créances diverses	321			- 321	-	33
<b>Total</b>	<b>321</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 321</b>	<b>-</b>	<b>33</b>

## 5.7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS D'APEM

Au 31 décembre 2023, aucun salarié d'APEM SAS n'occupe de fonction de dirigeant.

La Société n'a versé aucun jeton de présence au cours de l'exercice.

## 5.8. SITUATION FISCALE LATENTE

	(en milliers d'euros)
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>(en base d'impôt)</b>
- Allègement de la dette future d'impôt	-
- Charges comptabilisées, déductibles fiscalement au prochain exercice	1 798
- Produits imposés à comptabiliser au prochain exercice	33
- Provisions non déductibles, susceptibles d'être reprises dans plus d'un an	860
- Amortissements et moins values reportables	
<b>Total</b>	<b>2 691</b>
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>Néant</b>

## 5.9. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

## APEM

Société par actions simplifiée au capital de 10 222 928,10 euros  
Siège social : 55, avenue Edouard Herriot - 82303 Caussade Cedex  
342 898 384 RCS MONTAUBAN

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 29 MARS 2024

[.....]

#### **DEUXIEME DECISION**

*(Affectation du résultat)*

L'Associée Unique, constate que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduit par un bénéfice de 11.076.747,41 €, que le compte 'Autres réserves' s'élève à 22.189.655,40 € au 31 décembre 2023, que le report à nouveau est égal à 31.165.040,39 € et que la réserve légale est dotée à son maximum soit 1.022.292,81 €.

Il est proposé une distribution de dividendes de 7,84 € par action, soit un montant total de 10.408.799,52 euros.

L'Associée Unique approuve l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	11.076.747,41 €
Report à nouveau	31.165.040,39 €
Soit un bénéfice distribuable	42.241.787,80 €
Bénéfice distribué	10.408.799,52 €

A l'issue de la distribution de dividende et de l'affectation du solde au poste « Report à nouveau », les comptes 'Réserve légale', 'Autres réserves' (distribuables) et 'Report à nouveau' présenteront des soldes comme suit (après paiement du dividende) :

'Réserve légale'	1.022.292,81 €
'Autres réserves (distribuables)'	22.189.655,40 €
'Report à nouveau'	31.832.988,28 €

Le dividende sera mis en paiement, au plus tard le 29 mars 2024.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>Exercice clos le</b>	<b>Dividende net par action</b>
31/12/2022	7,84 €
31/12/2021	7,31 €
31/12/2020	7,31 €

**Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.**

[.....]

Fait le 29 mars 2024

Certifié conforme à l'original



**Marc ENJALBERT**  
Président Directeur Général

## **APEM**

Société par actions simplifiée au capital de 10 222 928,10 euros  
Siège social : 55, avenue Edouard Herriot - 82300 Caussade Cedex  
342 898 384 R.C.S. Montauban

---

### **RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DEVANT ETRE ADOPTEES LE 29 MARS 2024**

---

Exercice clos le 31 décembre 2023

Chère Associée,

En votre qualité d'Associée Unique (l'"**Associée Unique**") de la société APEM, société par actions simplifiée au capital de 10 222 928,10 €, dont le siège social est situé 55, avenue Edouard Herriot - 82300 Caussade Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 342 898 384 RCS Montauban (la "**Société**"), vous serez amenée à vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Point sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce
- Quitus au Président Directeur Général ;
- Pouvoirs pour formalités.

Le présent rapport est consacré à l'exposé des motifs, conditions et modalités des décisions qui vous sont proposées.

Lecture sera donnée du rapport général des commissaires aux comptes, le cabinet Deloitte & Associés.

#### **I – Identification – Capital - Administration de la Société**

Nous vous rappelons que :

1. Notre capital social s'élève à 10 222 928,10 €. Il est divisé en 1 327 653 actions de 7,70 € de valeur nominale chacune.
2. Aux termes de la réunion de l'Associée Unique du 28 novembre 2018, la démission de Monsieur Grégory Sachnine de ses fonctions de Président de la Société a été entérinée. De même, Monsieur Marc Enjalbert a démissionné de ses fonctions de Directeur Général.

Aux termes des décisions prises par l'Associée Unique en date du 28 novembre 2018, Monsieur Marc Enjalbert a été nommé Président Directeur Général pour une durée indéterminée.

3. Le commissariat aux comptes de notre Société est assuré depuis une décision de l'Associée Unique en date du 26 avril 2016, renouvelé suivant une décision en date du 30 juin 2022 par le

cabinet Deloitte & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, et par le cabinet BEAS, Commissaire aux comptes suppléant.

4. Les mandats du Cabinet Ernst & Young et Auditex, respectivement Co-commissaire aux comptes titulaire et suppléants arrivant à échéance lors de la décision de l'Associée unique en date du 30 juin 2022 n'ont pas été renouvelés.

Nous vous demanderons de bien vouloir donner quitus à Monsieur Marc Enjalbert pour l'accomplissement de son mandat de Président Directeur Général au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## **II - Activité de la Société – Examen des comptes annuels**

Nous allons maintenant vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 d'une durée de 12 mois, après présentation des comptes annuels dudit exercice, les documents s'y rapportant ayant été mis à votre disposition dans les délais légaux.

### **➤ Mode de présentation des comptes et méthodes d'évaluation**

Les comptes sociaux des exercices clos le 31 décembre 2023 ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon le règlement ANC n°2017-07 du 1<sup>er</sup> décembre 2017. Les documents s'y rapportant ayant été mis à votre disposition dans les délais légaux.

### **➤ Présentation des comptes sociaux**

**Le chiffre d'affaires total s'établit à 89,5 millions d'euros et le chiffre d'affaires opérationnel ressort à 84,3 millions d'euros** sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. Il est en augmentation de 5% comparé à l'année précédente qui s'explique par une croissance des ventes essentiellement liée à la famille de produits Interrupteurs fabriqués par APEM SAS.

**L'activité Interrupteurs** (hors activités automobile grande série) enregistre au global une hausse de 2% sur l'ensemble de l'année 2023 :

- Les ventes d'Interrupteurs APEM SAS ont augmenté de 7% sur l'année 2023.
- Les ventes d'Interrupteurs Négoce ont baissé de 18% sur l'année 2023 ce pourcentage étant lié à une forte baisse de la demande sur les interrupteurs de type PCB.

**L'activité automobile grande série** enregistre une hausse de 25% sur l'année 2023, après une forte baisse sur 2022. Le marché de l'automobile avait été impacté en 2022 par les pénuries de composants.

**Les Claviers** sont en hausse de 11 % sur l'année 2023 :

- L'activité hors groupe a augmenté de 11%, après une baisse sur 2022.
- L'activité avec le groupe a enregistré une hausse de 11%

**Les Joysticks** enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires de 14% sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. Cette activité avait été impactée par des ruptures d'approvisionnement en 2022.

**Les produits IDEC** enregistrent quant à eux une progression de 3% sur l'année 2023.

**Le résultat d'exploitation avant participation des salariés** ressort à 3,3 millions d'euros, il est en baisse par rapport à l'année 2022, malgré la hausse du chiffre d'affaires et cela en raison de l'augmentation de nos coûts lié à la forte inflation.

Nos marges sur l'exercice sont en baisse, elles ont été fortement impactées par la hausse des prix des matières qui s'explique par l'inflation sur 2023, la hausse du coût de l'énergie et la pénurie de certaines matières.

**Les frais de fonctionnement sont restés sous contrôle et enregistre une baisse de 4% liée essentiellement à l'inflation. Ils représentent 10,7% du chiffre d'affaires et se situent au même niveau que 2022 (en pourcentage du chiffre d'affaires).**

**Le résultat financier** enregistre un produit de 8,3 millions d'euros et se décompose de la façon suivante :

♦ produits financiers de participation	+8,3 M€
♦ intérêts nets (charges)	-0,1 M€
♦ Gain de change	+0.1M€

**Le résultat exceptionnel ressort positif de 0,26 million d'euros, lié essentiellement à la liquidation d'APEM Bv.**

**Le résultat net** de l'exercice fait ressortir un gain de 11,1 millions d'euros.

#### ➤ **Situation financière**

**Les capitaux propres sociaux** s'établissent à 76,8 millions d'euros à fin décembre 2023 après un résultat de l'exercice positif de 11,1 millions d'euros.  
Comparés à fin décembre 2022, les fonds propres ont augmenté de 0,8 millions d'euros.

**En 2023, nous n'avons pas d'emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit.**

#### ➤ **Filiales et participations**

La Société détient les filiales du groupe APEM. A ce titre, il convient de noter que l'activité de la plupart des filiales a évolué favorablement, cependant la cession de la filiale Chinoise a eu un impact négatif :

**L'activité opérationnelle des filiales** a enregistré une baisse de 2% par rapport à l'année 2022 mais hors impact Chine, les filiales ont enregistré une hausse de 2%.

**En Allemagne**, l'activité a enregistré une hausse de 5%. Le résultat net de la société APEM GmbH est positif de 2 791 785 euros pour l'exercice 2023.

**La Suède** a enregistré une hausse de 9% en monnaie locale par rapport à l'année 2022, et de 1% après conversion en euros, suite à un effet de change défavorable. Le résultat net de la Société APEM AB est positif de 13 132 052 SEK pour l'exercice 2023.

**Le Benelux** enregistre une hausse de 1%. Le résultat net de la société APEM Benelux est positif de 749 164 euros pour l'exercice 2023. A noter que la société APEM BV a été liquidé sur l'exercice 2023 et le résultat a été négatif de 5 029€.

**L'Angleterre** enregistre une hausse de 4% en monnaie locale, et de 2% après conversion en euros. Le résultat net de la société APEM Components Ltd est positif de 1 072 769 GBP pour l'exercice 2023 et également positif de 893 960 GBP pour la société Contact Technologies UK.

**Au Danemark**, l'activité opérationnelle de MEC Aps affiche une baisse de 12% de son chiffre d'affaires total en monnaie locale, lié à une baisse de la demande sur les produits MEC. Le résultat net de la société MEC est positif de 1 930 637 DKK pour l'exercice 2023.

**L'Italie** a enregistré un chiffre d'affaires total en hausse de 5%. Le résultat net de la société APEM Italia est négatif de 164 310 euros pour l'exercice 2023, ce qui s'explique par une restructuration de l'activité de production.

**Aux Etats-Unis**, l'activité en dollars d'APEM Inc. enregistre une hausse de 6% en monnaie locale mais une baisse de 1% après conversion en euros, suite à un effet de change défavorable. Le résultat net de la société APEM Inc. est positif de 3 078 009 USD pour l'exercice 2023.

En Chine, nous avons vendu la société Apem Wujin au 01 octobre 2022.

Le détail concernant les filiales et participations est donné dans le rapport social ainsi que dans la liasse fiscale.

#### ➤ **Information relative aux dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'au titre de l'exercice écoulé, aucune dépense somptuaire non déductible du résultat fiscal, ayant trait aux opérations visées aux articles 39-4 et 223 quater du Code Général des Impôts n'a été effectuée.

### **III - Recherche et Développement**

Les travaux de recherche et développement ont été conduits en continuité avec la stratégie du Groupe APEM. Le montant des frais d'études pris en charge s'élève à 2,7 millions d'euros soit 3,0% du chiffre d'affaires, auquel il convient d'ajouter les investissements liés au développement pour un montant de 2,4 millions d'euros.

### **IV - Perspectives**

Le niveau de commande a connu un fléchissement sur l'année 2023 mais nous avons continué de bénéficier d'un portefeuille de commandes très élevé à 71,3 millions d'euros soit 5 mois de chiffre d'affaires. De plus les difficultés d'approvisionnements ont continué d'impacter l'activité sur le début d'année et se sont progressivement atténuées pour ne plus avoir d'impact significatif sur l'activité sur la fin de l'année.

Ceci nous a cependant permis de battre à nouveau nos records de ventes pour dépasser la barre des 142 M€ en 2023.

Par ailleurs l'inflation significative constatée dans tous les pays a eu un impact non négligeable sur nos coûts de production. Nous avons compensé en partie ces hausses de coûts en procédant à des augmentations de prix et avons initié des actions de réduction de coûts.

Pour l'année 2024 nous attendons un ralentissement de l'activité lié aux prévisions pessimistes de croissance dans le monde mais également au fait que nos clients ou nos distributeurs ont pour certains constitué des stocks durant l'année 2022/2023.

Les commandes devraient donc être plus faibles, mais étant donné notre fort portefeuille client nous pensons que la facturation restera à un niveau stable également aidée par les augmentations de prix réalisées.

Nous continuerons à déployer notre stratégie qui consiste à rester un des leaders dans le domaine de l'interface Homme – machine en s'appuyant sur nos produits interrupteurs, joystick et panel solutions.

Nous pouvons aussi nous appuyer sur un portefeuille conséquent d'opportunités clients qui seront en partie converties en 2024.

Nous nous appuyerons sur les actions de notre plan moyen terme visant à progresser significativement sur les joysticks et les panels solutions, dans les pays USA et Allemagne, sur nos marchés traditionnels auxquels il faut rajouter le New mobility qui devient en 2024 un axe prioritaire.

Nous devons en 2024, mettre des efforts significatifs sur des actions de réduction de coûts. Nous pensons que la situation de la supply chain s'améliorera avec progressivement une réduction des retards et des délais pour restaurer sensiblement la satisfaction clients.

Nos 3 priorités majeures pour 2024 sont :

- Améliorer la satisfaction client
- Déployer un plan de réduction des coûts
- Augmenter le niveau des commandes

Mais également :

- Améliorer la rentabilité.
- Poursuivre un plan de développement commercial.
- Structurer notre supply chain vers des process plus robustes.
- Continuer à améliorer nos résultats qualité produits.
- Continuer les efforts entrepris sur la digitalisation de l'entreprise, ainsi que la gestion de la Data.
- Pérenniser les efforts de développement des Business Units, y compris la BU EZ Wheel
- Mettre en place des changements structurels visant à supporter notre croissance tels que l'évolution de nos systèmes ERP et CRM, le déploiement de compétences électroniques et software, notamment dans le domaine de la safety.
- Le CSR restera un axe prioritaire de notre fonctionnement avec des actions ciblées sur l'environnement, la gouvernance et le social, avec un alignement progressif avec les exigences du CSRD

Le Groupe dispose de fondamentaux solides pour atteindre ces objectifs :

- ✧ Une forte intégration industrielle et une grande réactivité et flexibilité de ses équipes industrielles,
- ✧ Une gamme de produits la plus large du marché, et une forte capacité d'innovation produit et de développement de nouvelles applications clients,
- ✧ Une stratégie de développement axée sur les segments industriels stratégiques et les grands comptes.

Le Groupe peut en outre compter sur l'appui de sa maison mère IDEC CORPORATION qui soutient ses projets de développement.

Le Groupe reste confiant dans ses valeurs et ses avantages concurrentiels, qui sont autant d'atouts pour progresser dans un environnement économique mondial fluctuant.

## **V – Proposition d'affectation du résultat – Dividendes**

Le résultat de l'exercice fait ressortir un bénéfice de 11.076.747,41 €.

Le compte 'Autres réserves' s'élève à 22.189.655,40 € au 31 décembre 2023.

Le report à nouveau est égal à 31.165.040,39 €.  
La réserve légale est dotée à son maximum : 1.022.292,81 €.

En conséquence, il est proposé une distribution de dividendes de 7,84 euros par action, soit un montant total de 10.408.799,52 euros.

A l'issue de la distribution de dividendes et de l'affectation du solde au poste « Report à nouveau », les comptes 'Réserve légale', 'Autres réserves' (distribuables) et 'Report à nouveau' présenteront des soldes comme suit (après paiement du dividende) :

♦ 'Réserve légale'	1.022.292,81 €
♦ 'Autres réserves' (distribuables)	22.189.655,40 €
♦ 'Report à nouveau'	31.832.988,28 €

Le dividende sera mis en paiement, au plus tard le 29 mars 2024.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>Exercice clos le</b>	<b>Dividende net par action</b>
31/12/2022	7,84 €
31/12/2021	7,31 €
31/12/2020	7,31 €

#### **VI - Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et ce jour**

Il y n'y a pas d'évènement post clôture au niveau de l'entité APEM SAS.

#### **VII - Informations concernant le capital**

MMI Technologies détient la totalité des 1.327.653 actions qui composent le capital.

#### **VIII – Délais de paiement**

En vertu des dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous un tableau comportant le solde des dettes fournisseurs et les créances clients au 31 décembre 2023 par dates d'échéance :

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'art. D. 441-4)**

APEMSAS au 31/12/2023

en K€	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu - Art. D.441 I -1°						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu - Art. D.441 I.-2°					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL
<b>I - Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées						34						<b>196</b>
Montant total des factures TTC concernées		9,54	- 30,45		11,11	- 9,80		273,64	14,07	30,75	- 123,05	195,41
Pourcentage du montant total achats TTC de l'exercice	0,00%	0,01%	-0,04%	0,00%	0,01%	-0,01%						0
Pourcentage du CA TTC de l'exercice							0,00%	0,29%	0,02%	0,03%	-0,13%	0,21%
CA TTC de l'exercice						77 269,85						93 513,25
<b>II - Factures exclues du I relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
<b>III - Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art. L.441-6 ou art. L.443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels		X				Délais contractuels		X			
	Délais légaux						Délais légaux					

**IX – Conventions réglementées**

Nous vous informons qu'aucune convention visée par les dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

**X - Informations diverses**

Au 31 décembre 2023, il n'y a pas de plans de souscription ou d'achat d'actions.

Les honoraires des auditeurs comptabilisés dans les comptes annuels de APEM SAS représentent 47,1 milliers d'euros HT sur l'exercice 2023.

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver et vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Pour copie certifiée conforme

**Monsieur Marc Enjalbert  
Président Directeur Général**

# APEM

Société par actions simplifiée

55 avenue Edouard Herriot

82300 Caussade

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## APEM

Société par actions simplifiée

55 avenue Edouard Herriot

82300 Caussade

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

À l'associé unique de la société APEM

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 5.2 « tableau des filiales et des participations » de l'annexe aux comptes annuels présente les renseignements détaillés relatifs au poste « titres de participation » dont la valeur nette comptable s'élève à 41 049 milliers d'euros au 31 décembre 2023. Les modalités de détermination de la valeur d'usage de ces titres sont exposées dans la note 2.1 « Immobilisations » de l'annexe aux comptes annuels.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Balma, le 21 mars 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Fabien MATHIEU

# BILAN

APEM SAS – Comptes sociaux  
Au 31 décembre 2023

(en milliers d'euros)				
ACTIF	Montants Bruts	Amortissements et provisions	Décembre 2023 Montants Nets	Décembre 2022 Montants Nets (12 mois)
Concessions, brevets, licences, marques	5 349	- 4 587	762	626
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 349</b>	<b>- 4 587</b>	<b>762</b>	<b>626</b>
Terrains	995	- 394	601	607
Constructions	6 702	- 3 810	2 892	2 865
Installations techniques, matériel et outillage	32 865	- 26 624	6 241	6 147
Autres immobilisations corporelles	1 594	- 1 253	341	363
Immobilisations corporelles en cours	455		455	316
Avances et acomptes	41		41	103
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>42 652</b>	<b>- 32 081</b>	<b>10 571</b>	<b>10 401</b>
Participations	41 049		41 049	41 145
Créances rattachées à des participations			-	-
Autres immobilisations financières	59		59	59
<b>Immobilisations financières</b>	<b>41 108</b>	<b>-</b>	<b>41 108</b>	<b>41 204</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>89 109</b>	<b>- 36 668</b>	<b>52 441</b>	<b>52 231</b>
Matières premières et autres approvisionnements	11 365	- 1 117	10 248	7 375
En-cours de production / biens et services	1 682		1 682	2 155
Produits intermédiaires et finis	14 334	- 1 426	12 908	11 966
Marchandises	7 602	- 274	7 328	6 889
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>34 983</b>	<b>- 2 817</b>	<b>32 166</b>	<b>28 385</b>
Créances clients et comptes rattachés	10 984		10 984	10 844
Autres créances	691		691	966
Comptes courants Groupe	5 485		5 485	6 786
Valeurs mobilières de placement			-	-
Disponibilités	5 924		5 924	3 400
Charges constatées d'avance	1 668		1 668	1 278
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>59 735</b>	<b>- 2 817</b>	<b>56 918</b>	<b>51 659</b>
Ecart de conversion actif	321		321	499
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>149 165</b>	<b>- 39 485</b>	<b>109 680</b>	<b>104 389</b>

(en milliers d'euros)		
PASSIF	Décembre 2023 Montants Nets	Décembre 2022 Montants Nets (12 mois)
Capital	10 223	10 223
Primes d'émission, de fusion, d'apport	969	969
Réserve légale	1 022	1 022
Autres réserves	22 190	22 190
Report à nouveau	31 165	32 457
Résultat de l'exercice	11 077	9 117
Subvention d'investissement	109	15
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>76 755</b>	<b>75 993</b>
Provisions pour risques	522	647
Provisions pour charges	1 074	1 061
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 596</b>	<b>1 708</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Autres emprunts et dettes financières divers	-	-
<b>Endettement financier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 161	11 445
Dettes fiscales et sociales	3 382	3 535
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	250	128
Autres dettes	151	187
Comptes courants Groupe	16 722	10 804
Produits constatés d'avance	630	516
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>31 296</b>	<b>26 615</b>
Ecart de conversion passif	33	73
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>109 680</b>	<b>104 389</b>

# COMPTE DE RESULTAT

APEM SAS – Comptes sociaux  
Au 31 décembre 2023

	Décembre 2023 12 mois	Décembre 2022 12 mois
Vente de marchandises	28 069	28 919
Production vendue	61 448	55 485
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>89 517</b>	<b>84 404</b>
Production stockée	428	2 473
Production immobilisée	196	235
Subventions d'exploitation	4	10
Reprises provisions et amortissements	377	1 223
Transferts de charges	111	127
Autres produits	369	457
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 485</b>	<b>4 525</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>91 002</b>	<b>88 929</b>
Achats de marchandises	- 25 354	- 28 453
Variation de stock	409	1 736
Achat matières premières et autres approvisionnements	- 23 553	- 21 112
Variation de stock	3 001	1 363
Achats consommés	- 45 497	- 46 466
Autres achats et charges externes	- 19 720	- 17 337
<b>Total des consommations intermédiaires</b>	<b>- 65 217</b>	<b>- 63 803</b>
Impôts, taxes et assimilés	- 758	- 866
Salaires et traitements	- 13 912	- 13 102
Charges sociales	- 4 903	- 4 632
<b>Charges totales de personnel</b>	<b>- 18 815</b>	<b>- 17 734</b>
Dotation aux amortissements sur immobilisations	- 2 069	- 1 997
Dotation aux provisions sur actifs circulants	- 275	- 61
Dotation aux provisions pour risques et charges	- 225	- 159
<b>Dotations aux charges calculées</b>	<b>- 2 569</b>	<b>- 2 217</b>
Autres charges	- 341	- 324
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>- 87 700</b>	<b>- 84 944</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 302</b>	<b>3 985</b>
Participation des salariés	-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION APRES PARTICIPATION DES SALAIRES</b>	<b>3 302</b>	<b>3 985</b>
Produits financiers de participation	8 263	5 966
Autres intérêts et produits assimilés	250	187
Reprises de provisions et transferts de charges sur participations & immos. financières		151
Reprises de provisions et transferts de charges sur risque de change	499	353
Différences positives de change	42	163
Produit net sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>9 054</b>	<b>6 820</b>
Dotation aux amortissements et provisions sur participations		
Dotation aux amortissements et provisions sur risque de change	- 321	- 499
Dotation aux amortissements et provisions sur IDR & Médailles		
Intérêts et charges assimilés	- 308	- 218
Différences négatives de change	- 103	- 150
<b>Total des charges financières</b>	<b>- 732</b>	<b>- 867</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>8 322</b>	<b>5 953</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>11 624</b>	<b>9 938</b>
Produits exceptionnels sur opérations en gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	364	220
Reprises de provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>364</b>	<b>220</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 1	6
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 106	- 64
Dotation aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>- 107</b>	<b>- 58</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>257</b>	<b>162</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	- 804	- 983
<b>RESULTAT NET</b>	<b>11 077</b>	<b>9 117</b>

# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Au 31 décembre 2023

## 1. PRINCIPES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- ♦ Continuité de l'exploitation,
- ♦ Permanence des méthodes comptables,
- ♦ Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon le nouveau règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général modifiant le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Date de clôture**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 109 680 milliers d'euros, et au compte de résultats, dont le chiffre d'affaires est de 89 517 milliers d'euros et dégagant un bénéfice de 11 077 milliers d'euros.

La clôture annuelle des comptes de la société a été fixée au 31 décembre, à partir de l'exercice 2014. L'exercice 2023 a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

## 2. MODES ET METHODES APPLIQUES AUX DIFFERENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

### 2.1. IMMOBILISATIONS

#### A. Immobilisations incorporelles

- ♦ Les brevets sont amortis linéairement de trois à dix ans.
- ♦ Les logiciels sont amortis linéairement sur trois ans.

Dans un souci de prudence, il a été décidé de passer, à partir de 1994, en charges de l'exercice, les frais d'études non adossés à des avances remboursables des organismes d'état.

#### B. Immobilisations corporelles

- ♦ Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique d'acquisition. Le principe de l'approche par composants a fait l'objet d'une analyse au terme de laquelle aucun impact significatif n'a été identifié.
- ♦ La production immobilisée (matériel de production et agencement créés par les services internes de l'entreprise) est comptabilisée dans les immobilisations au coût de production sans incorporation de frais financiers.
- ♦ Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée prévue d'utilisation (pour les valeurs apportées, en fonction du temps restant à courir).

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

- ♦ Aménagements des terrains 5 à 15 ans
- ♦ Constructions 15 à 20 ans
- ♦ Installations techniques 5 à 10 ans
- ♦ Autres immobilisations corporelles 3 à 10 ans

#### C. Immobilisations financières

Les titres, prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés à leur valeur d'origine.

Les titres de participation ne font l'objet d'une provision pour dépréciation que s'ils sont justifiés d'une dépréciation réelle par rapport à leur valeur d'usage. Cette valeur d'usage est déterminée essentiellement en fonction de l'actif net de la Société et en fonction de sa valeur de rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

## **2.2. STOCKS**

Les stocks sont évalués de la manière suivante :

- ♦ La matière est déterminée selon le dernier prix d'achat connu ou au prix moyen pondéré, majoré par un coefficient d'approche,
- ♦ Les sous-ensembles et produits finis sont valorisés aux taux horaires valorisés au coût de production.
- ♦ Les frais financiers ne sont pas inclus dans les stocks,
- ♦ Les provisions pour dépréciation sont déterminées en fonction de l'âge des stocks ou d'une évaluation au cas par cas pour ce qui concerne les produits spécifiques destinés à un client unique,

## **2.3. CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sur les clients douteux sont provisionnées à hauteur du risque encouru lorsque la situation du débiteur fait apparaître une forte probabilité de non-remboursement.

## **2.4. ACTIFS FINANCIERS COURANTS**

Ce poste comprend les titres représentatifs d'un emploi temporaire de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée, pour les SICAV et FCP, sur la base du cours à la clôture. La méthode de comptabilisation est le Fifo.

## **2.5. ECARTS DE CONVERSION**

Les créances et dettes en devises sont évaluées au dernier cours de change, à la clôture de la période. La différence résultant de l'écart entre la valeur issue du dernier cours de change et la valeur de comptabilisation est portée au bilan en « Ecart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

## **2.6. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les travaux de recherche et développement ont été conduits en continuité avec la stratégie du Groupe APEM. Le montant des frais d'études pris en charge s'élève à 2,7 millions d'euros soit 3,0% du chiffre d'affaires, auquel il convient d'ajouter les investissements liés au développement pour un montant de 1,9 millions d'euros.

## **2.7. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

La société selon la recommandation de l'article ANC no 2013-02 du 7-11-2013 comptabilise ses engagements de retraite en provision.

Les indemnités de départ à la retraite des salariés sont provisionnées ou couvertes par une compagnie d'assurances et correspondent au montant actualisé et probabilisé des indemnités conventionnelles, inhérentes aux départs en retraite, augmentées des charges assises sur les rémunérations.

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie des ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

## **2.8. CONVENTION DE TRESORERIE**

Une convention de trésorerie a été signée avec SACEMA (28/12/1994), APEM Components Ltd (20/03/2007), APEM AB (12/04/2007), MEC A/S (22/05/2007), APEM GmbH (14/03/2008), APEM Benelux NV (14/03/2008), APEM BV (22/01/2009), APEM Italia Srl (31/03/2010), APEM Ltd (12/12/2012, résiliée de plein droit après liquidation d'APEM Ltd en 2021) et IHM Technologies SAS (08/03/2007, résiliée de plein droit après la radiation, fusion absorption par MMI Technologies le 30/06/2022).

Des avenants aux conventions de trésorerie ont été signés ainsi qu'il suit :

Le 5 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie du 14 mars 2008 entre la Société et APEM GmbH : modification du taux d'intérêt à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 qui passe à 2,5%.

Le 6 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie du 12 avril 2007 entre la Société et APEM AB : modification du taux d'intérêt à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 qui passe à 2,5%.

Le 7 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie du 14 mars 2008 entre la Société et APEM Benelux : modification du taux d'intérêt à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 qui passe à 2,5%.

Le 7 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie du 22 janvier 2009 entre la Société et APEM BV : modification du taux d'intérêt à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 qui passe à 2,5%.

Le 18 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie en date du 20 mars 2007 entre la Société et APEM Components Ltd : modification du taux d'intérêt à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 qui passe à 2,5%.

Le 18 septembre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie en date du 31 mars 2010 entre la Société et APEM Italia SRL : modification du taux d'intérêt à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 qui passe à 2,5% et augmentation du niveau de l'Avance.

Le 23 octobre 2017 : Avenant à la convention de trésorerie en date du 22 mai 2007 entre la Société et MEC A/S : modification du taux d'intérêt à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 qui passe à 2,5%. Remplacé par la convention du 21 décembre 2022 avec la société MEC Aps, suite à la fusion des deux entités.

Le 10 décembre 2018 : Avenant à la convention de trésorerie du 14 mars 2008 entre la Société et APEM GmbH : modification de la limite des avances et des placements qui passe à un montant maximum de 3.000.000 €

Le 10 décembre 2018 : Avenant à la convention de trésorerie du 12 avril 2007 entre la Société et APEM AB : modification de la limite des avances et des placements qui passe à un montant maximum de 1.500.000 €

Le 16 octobre 2020 : Avenant 2 à la convention de trésorerie en date du 8 mars 2007 entre la Société et IHM Technologies prévoyant la modification du montant maximum des avances et placements ainsi que le taux d'intérêt applicable qui passe à 2% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. (résiliée de plein droit après la radiation, fusion par MMI Technologies le 30/06/2022).

Le 12 mai 2021 : Convention de compte courant entre la Société et APEM Inc. prévoyant la mise en place d'une avance d'un montant maximum de 5.000.000 USD. Taux d'intérêt de 2,5%.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021 : Convention de prêt entre la Société et SACEMA pour un montant de 625.000 € en vue du financement du projet d'implantation d'un nouveau site à Tunis. Prêt d'une durée de 72 mois à compter du premier appel de fonds. Taux d'intérêt de 2,5%.

Le 24 mars 2022 : Avance en compte courant entre la Société et SACEMA pour un montant de 241 080.00 en vue d'une avance de loyer à la Bailleresse des locaux du nouveau site à Tunis. Prêt d'une durée de 12 mois à compte de l'entrée dans les locaux. Taux d'intérêt de 2.5%

Le 4 juillet 2022 : Avenant à la convention de trésorerie en date du 17 janvier 2018 entre la Société et MMI TECHNOLOGIES : modification de la limite des avances et des placements qui passe à un montant maximum de 12 000 000€. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le 29 juillet 2022 : convention de compte courant entre la société et IDEC Corporation pour un montant de 800 000 euros dans le cadre d'une opération de souscription d'obligations de la société EZW par IDEC Corporation. Remboursement prévu au plus tard au moment du remboursement des obligations prévues dans les 3 ans à compter de la souscription des obligations. Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2022. Taux d'intérêt 2 %

Le 21 décembre 2022 : convention de compte courant entre la Société et MEC Aps pour un montant de 2 000 000 €. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Taux d'intérêt 2.5 %

Le 28 mars 2023 : Convention de compte courant entre la Société et SAMELEC pour un montant de 2.000.000 Dinars Tunisiens. Taux d'intérêt de 2,5%. Entrée en vigueur au 28 mars 2023.

Le 5 juillet 2023 : Avenant 2 à la convention de trésorerie en date du 17 janvier 2018 entre la Société et MMI TECHNOLOGIES : modification de la limite des avances et des placements qui passe à un montant maximum de 20 000 000 €. Entrée en vigueur au 6 juin 2023.

Le 20 juin 2023 : Avenant 3 à la convention de trésorerie du 14 mars 2008 entre la Société et APEM GmbH : modification de la limite des avances et des placements qui passe à un montant maximum de 5.000.000 €. Entrée en vigueur au 1 juillet 2023.

## **2.9. INTEGRATION FISCALE**

Depuis le 01/07/2014, APEM fait partie du périmètre d'intégration fiscale de MMI Technologies. L'économie d'impôt sur les sociétés qui serait apporté au groupe fiscal le cas échéant n'est pas comptabilisé dans les comptes individuels.

Au 31 décembre 2023, le montant de l'impôt sur les bénéfices s'élève à 803 616 €. Taux d'intérêt de 2.0%

### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)				
Valeurs brutes	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Concessions, brevets, licences, logiciels	4 990	418	- 59	5 349

  

(en milliers d'euros)				
Amortissements et provisions	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Concessions, brevets, licences, logiciels	- 4 364	- 282	59	- 4 587

#### 3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)				
Valeurs brutes	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Terrains	968	27		995
Constructions	6 557	322	- 177	6 702
Installations techniques, matériel et outillage	32 244	1 429	- 808	32 865
Autres immobilisations corporelles	1 501	137	- 44	1 594
Immobilisations corporelles en cours	316	391	- 252	455
Avances et acomptes	103	41	- 103	41
<b>Total</b>	<b>41 689</b>	<b>2 347</b>	<b>- 1 384</b>	<b>42 652</b>

  

(en milliers d'euros)				
Amortissements et provisions	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Terrains	- 361	- 33		- 394
Constructions	- 3 692	- 293	175	- 3 810
Installations techniques, matériel et outillage	- 26 097	- 1 321	794	- 26 624
Autres immobilisations corporelles	- 1 138	- 141	26	- 1 253
<b>Total</b>	<b>- 31 288</b>	<b>- 1 788</b>	<b>995</b>	<b>- 32 081</b>

#### 3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)				
Valeurs brutes	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Participations	41 145		- 96	41 049
Créances rattachées à des participations				-
Autres immobilisations financières	59			59
<b>Total</b>	<b>41 204</b>	<b>-</b>	<b>- 96</b>	<b>41 108</b>

Les diminutions concernent pour -96,2 k€ à la liquidation APEM BV suite à l'AG du 23/01/2023

(en milliers d'euros)				
Dépréciations	Montant au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Participations	-			-
Autres immobilisations financières	-			-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### 3.4. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

Néant.

### 3.5. STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)

	Valeur brute au 31/12/2023	Provisions au 01/01/2023	Dotations	Reprises	Provisions au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022
Matières premières et autres approvisionnements	11 365	- 989	- 136	8	- 1 117	10 248	7 375
En-cours de production	1 682					1 682	2 155
Produits intermédiaires et finis	14 334	- 1 467	- 140	181	- 1 426	12 908	11 966
Marchandises	7 602	- 304		30	- 274	7 328	6 889
<b>Total</b>	<b>34 983</b>	<b>- 2 760</b>	<b>- 276</b>	<b>219</b>	<b>- 2 817</b>	<b>32 166</b>	<b>28 385</b>

### 3.6. CREANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

(en milliers d'euros)

	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-

### 3.7. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Les échéances des créances s'établissent comme suit :

(en milliers d'euros)

	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE :</b>				
- Autres	59		59	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT :</b>				
- Créances clients et comptes rattachés *	10 984	10 984		
- Autres	691	691		
- Comptes courants **	5 485	410	5 075	
- Charges constatées d'avance	1 668	1 668		
<b>Total</b>	<b>18 887</b>	<b>13 753</b>	<b>5 134</b>	<b>-</b>

\* dont créances douteuses pour - milliers d'euros provisionnées à hauteur de - milliers d'euros

\*\* les comptes courants intègrent principalement des avances de trésorerie rémunérées à certaines filiales, avances régies par des conventions de trésorerie.

Le montant de 5.485 K€ intègre notamment les montants bruts suivants :

• Compte courant SACEMA Sarl	480 K€
• Compte courant Contact Technologies UK Ltd	4.601 K€
• APEM COMPONENTS Ltd	350 K€
• Intérêts sur comptes courants	54 K€

**Les échéances des dettes s'établissent comme suit :**

	(en milliers d'euros)			
	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 161	10 161		
Dettes fiscales et sociales	3 382	3 382		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	250	250		
Autres dettes	151	151		
Comptes courants *	16 722	16 722		
Produits constatés d'avance	630	630		
<b>Total</b>	<b>31 296</b>	<b>31 296</b>	-	-

\* les comptes courants intègrent des avances de trésorerie rémunérées, avances régies par des conventions de trésorerie. Le montant de 16.722 K€ intègre notamment les montants bruts suivants :

• Compte courant MMI Technologies	13.829 K€
• Compte courant APEM GmbH	2.725 K€
• Compte courant APEM BENELUX	100 K€
• Intérêts sur comptes courants	68 K€

**3.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

	(en milliers d'euros)					
	31/12/2023			31/12/2022		
	Nombre de titres	Valeur comptable brute (en milliers d'euros)	Valeur estimative unitaire (en euros)	Nombre de titres	Valeur comptable brute (en milliers d'euros)	Valeur estimative unitaire (en euros)
<b>Désignation des SICAV :</b>						
Parts N.S.J Natexis	-	-	-	-	-	-
<b>Total valeurs disponibles</b>		-			-	

Cessions de valeurs en 2023 : gains = néant, pertes = néant.

Au 31 décembre 2023, il n'existe aucun produit à recevoir pouvant se rattacher aux valeurs mobilières de placement, ni aucune moins-value latente.

**3.9. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avance pour 1.668 milliers d'euros correspondent à des charges d'exploitation.

### 3.10. CAPITAUX PROPRES

Le capital social est fixé à la somme de 10.222.928,10 euros, et divisé en 1.327.653 actions d'une valeur nominale de 7,70 €, toutes de même catégorie.

	Capitaux propres au 31/12/2022 (avant affectation)	Affectation du résultat 2020 - AGO du 30/06/2023	Capitaux propres au 31/12/2023 (avant affectation)
Capital	10 223		10 223
Primes d'émission, de fusion	969		969
Réserve légale	1 022		1 022
Réserve libre	22 190		22 190
Report à nouveau	32 457	- 1 292	31 165
Résultat exercice 2021	9 117	- 9 117	-
<b>Sous-total *</b>	<b>75 978</b>	<b>- 10 409</b>	<b>65 569</b>
Résultat exercice 31/12/2023		11 077	11 077
Subvention d'investissement	15		109
<b>Total</b>	<b>75 993</b>	<b>668</b>	<b>76 755</b>

\* dividendes versés en 2023 : 10.409 milliers d'euros payés au titre de l'affectation du résultat de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

### 3.11. TABLEAU DES PROVISIONS

Les mouvements de l'exercice sur les provisions pour risques et charges sont les suivants :

	(en milliers d'euros)					
	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Total des reprise3	Montant au 31/12/2023
<b>Provisions pour risques :</b>						
Litiges et contentieux					-	-
Garanties données aux clients	148	199		- 146	- 146	201
Perte de change	499	321		- 499	- 499	321
<b>Sous-total</b>	<b>647</b>	<b>520</b>	<b>-</b>	<b>- 645</b>	<b>- 645</b>	<b>522</b>
<b>Provisions pour charges :</b>						
Indemnités de départ à la retraite (*)	805			- 13	- 13	792
Médailles du travail	256	26			-	282
<b>Sous-total</b>	<b>1 061</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>- 13</b>	<b>- 13</b>	<b>1 074</b>
<b>Total</b>	<b>1 708</b>	<b>546</b>	<b>-</b>	<b>- 658</b>	<b>- 658</b>	<b>1 596</b>
<b>dont :</b>						
Exploitation		225		159		
Financières		321		499		
Exceptionnelles						
<b>Total</b>		<b>546</b>		<b>658</b>	<b>-</b>	

Les hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2023 sont identiques par rapport à celles du 31 décembre 2022  
Le taux de rendement au 31/12/2023 est de 3.70%

Les mouvements de l'exercice sur les provisions pour dépréciations sont les suivants :

	(en milliers d'euros)			
	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2023
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-			-
Provisions pour dépréciation des stocks et encours	2 760	276	- 219	2 817
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-			-
Provisions pour dépréciation autres	-			-
<b>Total</b>	<b>2 760</b>	<b>276</b>	<b>- 219</b>	<b>2 817</b>

## 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 4.1. INFORMATIONS SECTORIELLES

Chiffre d'affaires par ligne de produits	(en milliers d'euros)			
	31/12/2023		31/12/2022	
	12 mois		12 mois	
Interrupteurs	53 654	60%	52 412	62%
Pif	3 329	4%	2 654	3%
Indicateurs	2 227	2%	2 421	3%
Joysticks	7 840	9%	6 847	8%
Keyboards	6 697	7%	5 993	7%
IDEC Production	10 596	12%	10 297	12%
Services	5 174	6%	3 780	4%
<b>Total</b>	<b>89 517</b>	<b>100%</b>	<b>84 404</b>	<b>100%</b>

  

Chiffre d'affaires par zone géographique	(en milliers d'euros)			
	31/12/2023		31/12/2022	
	12 mois		12 mois	
France	20 264	23%	17 301	20%
Union Européenne (hors France)	50 516	56%	47 168	56%
Autres	18 737	21%	19 935	24%
<b>Total</b>	<b>89 517</b>	<b>100%</b>	<b>84 404</b>	<b>100%</b>

### 4.2. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION

- Reprise sur provisions pour risques d'exploitation : 159 milliers d'euros,
- Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants : 218 milliers d'euros,
- Transfert de charges d'exploitation : 111 milliers d'euros.

Les transferts de charges inclus essentiellement des remboursements de prévoyance, de formation, d'assurances et des avantages en nature sur véhicule.

### 4.3. AUTRES CHARGES EXTERNES

Cette rubrique comprend notamment :

- les frais de personnel intérimaire correspondant à un effectif moyen de 69,25 personnes.
- les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par la société :

	Deloitte & Associés			
	2023		2022	
	Montant	%	Montant	%
<b>Audit :</b>				
Certification des comptes individuels	46,2	100%	46,2	100%
Services autres que la certification des comptes		0%		0%
<b>Total</b>	<b>46,20</b>	<b>100%</b>	<b>46,20</b>	<b>100%</b>

#### 4.4. CHARGES DE PERSONNEL

Les rémunérations d'un montant de 18.815 milliers d'euros correspondent aux salaires et charges sociales afférentes.

L'effectif moyen inscrit (ensemble des personnes rémunérées directement par l'entreprise) se décompose comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
	12 mois	12 mois
Cadres	65	66
E.T.A.M	98	93
Ouvriers	200	203
<b>Total</b>	<b>363</b>	<b>362</b>

#### 4.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose comme suit :

	(en milliers d'euros)		
	Produits	Charges	Résultat 2023
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion		- 1	- 1
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	364	- 106	258
Résultat exceptionnel sur dotation, reprises de provisions			-
<b>Total</b>	<b>364</b>	<b>- 107</b>	<b>257</b>

#### 4.6. REPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPOTS SUR LES BENEFICES

La ventilation de l'impôt entre les diverses parties du compte de résultat (après affectation séparée sur chaque partie des diverses réintégrations et déductions fiscales) s'établit comme suit :

	(en milliers d'euros)	
	Résultat avant impôt	Impôt correspondant
Résultat courant	11 624	968
Résultat exceptionnel	257	9
Participation		
Imputation s/déficit antérieur		
Crédit d'impôt (*)		- 217
Retenues à la source		44
<b>Total</b>	<b>11 881</b>	<b>804</b>

\*Crédit d'impôt se décompose comme suit : provision CIR 2023 pour 129 k€, ajustement CIR 2022 pour 88 k€

## 5. AUTRES INFORMATIONS

### 5.1. IDENTIFICATION DE LA SOCIETE MERE

APEM SAS est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de MMI Technologies SAS : 55 avenue Edouard Herriot 82300 CAUSSADE.

### 5.2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La liste des filiales s'établit comme suit :

	Siège	Pays
- Contact Technologies UK Ltd.	Bucks - Oxford	Angleterre
- APEM COMPONENTS Ltd	Bucks - Oxford	Angleterre
- APEM GmbH	Munich	Allemagne
- APEM BENELUX Nv	Zaventem	Belgique
- APEM BV liquidation au 31/12/2022	Den Haag	Hollande
- APEM Ab	Kista	Suède
- MEC ApS	Ballerup - Copenhague	Danemark
- APEM ITALIA S.r.l.	Cherasco	Italie
- SACEMA Sarl	Rouaed	Tunisie
- SAMELEC Sarl	Zaghouan	Tunisie
- APEM Inc.	Andover - Massachussets	Etats-Unis

Renseignements détaillés sur chaque filiale :

					(en milliers d'euros)	
	Capital au 31 décembre 2023	Capitaux propres autres que le résultat de l'exercice au 31 décembre 2023 *	Quasi fonds propres au 31 décembre 2023	Quoter part du capital détenu en %	Chiffres d'affaires Hors Taxes des 12 derniers mois	Résultats (bénéfice ou perte) des 12 derniers mois **
- Contact Technologies UK Ltd.	10 049	8 800	-	100,00		1 028
- APEM COMPONENTS Ltd	121	12 573	-	10,00	33 156	1 325
- APEM GmbH	711	1 478	-	56,25	23 630	2 792
- APEM BENELUX Nv	131	16	-	100,00	6 427	749
- APEM BV liquidation au 31/12/2022 AG 23/01/2023	-	-	-	100,00		
- APEM Ab	68	43	-	100,00	8 051	1 145
- MEC ApS	33	3 504	-	100,00	6 955	259
- APEM ITALIA S.r.l.	1 500	- 760	-	100,00	4 407	- 164
- SACEMA Sarl	27	45	-	99,66	3 451	- 125
- SAMELEC Sarl	161	812		99,43	2 715	356
- APEM Inc.	18 279	5 315	-	100,00	42 933	2 846
<b>Total</b>	<b>31 080</b>	<b>31 826</b>	<b>-</b>		<b>131 725</b>	<b>10 211</b>

\* Les capitaux propres autres que le résultat de l'exercice correspondent aux derniers montants connus, soit au 31 décembre 2023.

\*\* Toutes les participations ont une date de clôture fixée au 31 décembre. Les montants indiqués correspondent aux résultats au 31 décembre 2023.

La liquidation APEM BV a été effective au 31/12/2022, AG du 23/01/2023

## Renseignements sur les participations :

(en milliers d'euros)

	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Valeur brute des créances rattachées à des participations	Valeur nette des créances rattachées à des participations	Montant des prêts accordés	Montant des avances financières accordés	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
- Contact Technologies UK Ltd.	12 279	12 279	-	-	-	4 601	
- APEM COMPONENTS Ltd	2 479	2 479	-	-	-	350	126
- APEM GmbH	416	416	-	-	-	-	1 213
- APEM BENELUX Nv	516	516	-	-	-	-	415
- APEM BV liquidation au 31/12/2022 AG du			-	-	-	-	
- APEM Ab	433	433	-	-	-	-	1 092
- MEC ApS	6 017	6 017	-	-	-	-	645
- APEM ITALIA S.r.l.	1 500	1 500	-	-	-	-	
- SACEMA Sarl	59	59	-	-	-	480	
- SAMELEC Sarl	219	219	-	-	-	-	447
- APEM Inc	17 131	17 131	-	-	-	-	4 325
<b>Total</b>	<b>41 049</b>	<b>41 049</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 431</b>	<b>8 263</b>

### 5.3. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances du bilan sont :

(en milliers d'euros)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Créances diverses</b>	<b>5</b>	<b>-</b>

Fournisseurs RRR à obtenir, avoir non reçu : 5 K€

Clients factures à établir : 0 K€

### 5.4. CHARGES A PAYER

Les charges à payer rattachées aux postes de dettes du bilan sont :

(en milliers d'euros)

	31/12/2023	31/12/2022
	12 mois	12 mois
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 219	1 206
Dettes fiscales et sociales	2 292	2 501
Avoirs à établir	63	72
Autres dettes d'exploitation	75	107
<b>Total</b>	<b>3 649</b>	<b>3 886</b>

## 5.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

### Engagements donnés :

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2023	31/12/2022
Cautions, avals, garanties	30	13
Swap de taux (branche taux variable)	0	0
Engagements financiers	-	572
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>585</b>

### Engagements reçus :

	(en milliers d'euros)	
	31/12/2023	31/12/2022
Cautions, avals, garanties	30	13
Engagements financiers *	-	-
Swap de taux (branche taux fixe)	-	-
Autres engagements *	704	693
<b>Total</b>	<b>734</b>	<b>706</b>

\* Les Autres engagements reçus intègrent :

- les engagements d'indemnités de départ à la retraite couverts par une compagnie d'assurances pour 704 milliers d'euros,

Les droits ont été déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'âge, de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

Les droits ont été calculés selon la dernière mise à jour de IAS19 avec les paramètres suivants :

- - âge de départ à la retraite : 64 ans
- - initiative du départ : salarié
- - rotation moyenne du personnel : inférieur à 45 ans : 8% et supérieure à 45 ans : 1,5% et 0% pour les + de 60 ans
- - taux de progression des salaires : 2%
- - taux d'actualisation : 3,7%.

Le taux de charges sociales et fiscales qui a été retenu est le suivant :

- Cadres : 43%
- ETAM : 38%
- Ouvriers : 36%

## 5.6. ECARTS DE CONVERSION SUR DETTES ET CREANCES LIBELLEES EN DEVISES ETRANGERES

	(en milliers d'euros)					
	Ecart actif				Ecart passif	
	Total	Compensé par couverture de change		Provision pour risques	Net	Total
		Engagement	Autres			
Créances d'exploitation	-				-	
Créances diverses	321			- 321	-	33
<b>Total</b>	<b>321</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 321</b>	<b>-</b>	<b>33</b>

## 5.7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS D'APEM

Au 31 décembre 2023, aucun salarié d'APEM SAS n'occupe de fonction de dirigeant.

La Société n'a versé aucun jeton de présence au cours de l'exercice.

## 5.8. SITUATION FISCALE LATENTE

	(en milliers d'euros)
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>(en base d'impôt)</b>
- Allègement de la dette future d'impôt	-
- Charges comptabilisées, déductibles fiscalement au prochain exercice	1 798
- Produits imposés à comptabiliser au prochain exercice	33
- Provisions non déductibles, susceptibles d'être reprises dans plus d'un an	860
- Amortissements et moins values reportables	
<b>Total</b>	<b>2 691</b>
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>Néant</b>

## 5.9. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement n'est intervenu après la clôture de l'exercice.